



Avis aux gourmandes et aux gourmands !

publié le 08/11/2012

Vous n'avez que jusqu'au mardi 13 novembre 2012 pour passer vos commandes de chocolats. Après, il sera trop tard !

Les livraisons auront lieu aux alentours du 15 décembre ; les chèques ne seront encaissés qu'après réception des chocolats.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.